|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |
|  |  | Genève, le 18 août 2023 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 130** | – Aux Administrations des États Membres de l'Union;  – Aux Membres du Secteur UIT-T;  – Aux Associés de l'UIT-T;  – Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT  **Copie:**  – Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-T;  – Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  – Au Directeur du Bureau des radiocommunications;  – Aux Directeurs des bureaux régionaux de l'UIT |
| **Tél.:** | +41 22 730 5828 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | [tsbevents@itu.int](mailto:tsbevents@itu.int) |
| **Objet:** | **Atelier de l'UIT sur le thème "Progrès accomplis dans le domaine des réseaux autonomes: l'année 2023 et au-delà" (Genève (Suisse), 24 octobre 2023)** | |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'**Union internationale des télécommunications (UIT)** organise un atelier sur le thème "[**Progrès accomplis dans le domaine des réseaux autonomes: l'année 2023 et au-delà**](https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2023/1024/Pages/default.aspx)", qui se tiendra le matin du **24 octobre 2023** au siège de l'UIT à Genève (Suisse).

Cet atelier se déroulera parallèlement à la réunion de la CE 13 de l'UIT-T, qui se tiendra au même endroit, du 23 octobre au 3 novembre 2023. De plus amples informations seront disponibles sur la [page d'accueil de la CE 13](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2022-2024/13).

2 L'objectif de cet atelier est de présenter plus en détail les travaux de recherche en cours, les normes existantes et les validations de concept actuelles concernant les réseaux autonomes. Sur la base des travaux menés au sein du Groupe FG-AN de l'UIT, les concepts clés des réseaux autonomes, tels que l'évolution exploratoire dans les réseaux futurs, l'expérimentation réactive en temps réel et l'adaptation dynamique aux environnements futurs, seront expliqués.

Des cas d'utilisation illustrant l'intérêt de ces concepts dans le monde réel seront passés en revue, ainsi qu'un cadre d'architecture et une évaluation de la confiance pour la prise en charge de ces cas d'utilisation dans les réseaux futurs. Les études de validation de concept dans ce domaine, portant sur des parties précises de l'architecture avec des cas d'utilisation, des démonstrations et des outils de mise en œuvre pertinents, seront décrites. En outre, un ensemble d'enseignements et de suggestions sur les étapes futures tirés des études menées en collaboration dans ce domaine sera présenté.

3 L'atelier s'ouvrira à 9 heures le 24 octobre 2023. Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées à l'entrée du lieu accueillant la manifestation et en ligne à l'adresse <https://itu.int/today>. L'atelier se déroulera en anglais seulement et il sera possible de participer à distance.

4 La participation à l'atelier est gratuite et ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales.

5 Toutes les informations relatives à l'atelier, notamment le projet de programme, les modalités de participation à distance, l'inscription, les intervenants, etc. seront disponibles sur la page web de la manifestation, à l'adresse suivante: [https://www.itu.int/en/ITU‑T/Workshops‑and‑Seminars/2023/1024](https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2023/1024/Pages/default.aspx).

La page web de la manifestation sera mise à jour périodiquement, à mesure que parviendront des informations nouvelles. Les participants sont invités à consulter régulièrement cette page pour prendre connaissance des dernières informations.

6 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur le site web de l'UIT-T (<https://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

7 Plusieurs hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [https://www.itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du [formulaire en ligne](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Registration.aspx?Event=C-00012909) disponible sur la page du site web dès que possible. **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers est obligatoire et se fait exclusivement en ligne.**

9 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins 4 semaines avant la date de début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **États Membres, des Membres de Secteur et des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, au plus tard quatre semaines avant la date de la manifestation. Elles doivent être envoyées à la Section des voyages de l'UIT ([travel@itu.int](mailto:travel@itu.int)) avec la mention "assistance pour le visa".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A black and white text

Description automatically generatedSeizo Onoe  
Directeur du Bureau de la normalisation   
des télécommunications